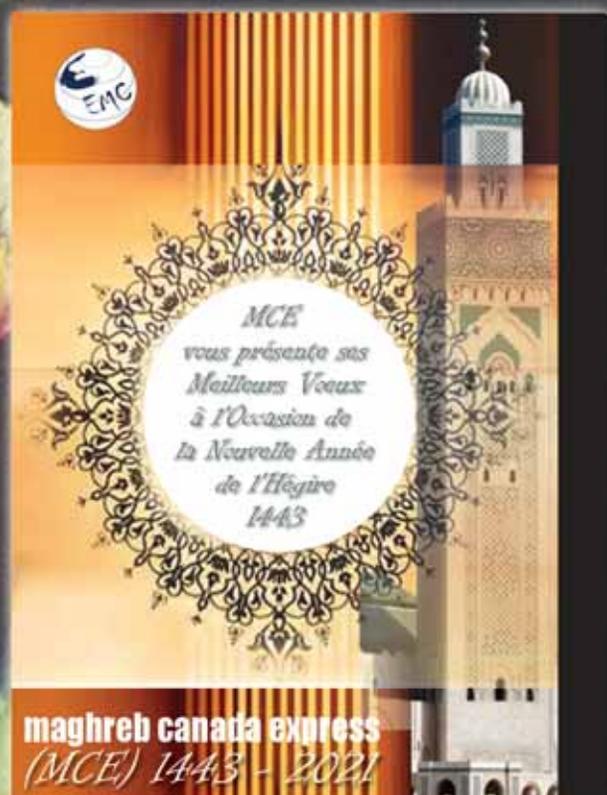


SCARABÉE JAPONAIS

LES JARDINS DE L'ESTRIE RAVAGES

(Page 8)

ÉDITION DU MOIS D'AOÛT 2021



À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

D'UN CONTINENT À L'AUTRE

COVID-19 : La course mondiale aux vaccins...(P. 3)

UN MOIS AU CANADA

Le gouvernement fédéral offre l'asile aux Afghans qui ont aidé le Canada pour accomplir sa mission en Afghanistan.....(Page 5)

MOBILITÉ HUMAINE

Smartphones et réseaux sociaux au service des réfugiés et des sans-papiers.....(Pages 10-11)

NOTRE PETIT VILLAGE LA TERRE

Environnement : Le dérèglement climatique global sous la loupe.....(Pages 12- 13)

LU POUR VOUS

L'évaluation des politiques publiques....(PP 14-15)

18 ans au Service de nos Communautés

(1er Juillet 2003 - 1er Juillet 2021)



Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada



Merci à toute l'Équipe !





Immigration / Intégration

Valorisation de la main d'œuvre immigrante : Gros plan sur un projet pas comme les autres

Tout part d'un simple constat : les nouveaux arrivants au Québec possèdent des habiletés manuelles et techniques peu valorisées dans les grandes agglomérations, alors que les manufactures et entreprises de nos régions les attendent à bras ouverts.

Il n'en fallait pas plus à l'organisme communautaire La Maisonnée, bien connu pour sa mission d'accueil et d'intégration socioculturelle et professionnelle auprès des personnes immigrantes, et à Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ), le représentant des manufacturiers auprès des gouvernements, pour initier un projet unique dont la finalité est de satisfaire aux demandes des deux parties

Lancé en 2019, le Projet de recrutement et d'intégration des immigrants dans le secteur manufacturier a déjà fait ses preuves dans plusieurs régions du Québec. 50 personnes ont opté pour une carrière prometteuse, un emploi stable, de bonnes conditions salariales, des prestations d'assurances pour toute la famille, un fonds de pension pour

assurer leurs vieux jours, et aussi une vie au grand air, à l'abri du chaos de Montréal. Voilà ce que des entreprises comme Saputo, Bolduc, Pharmalab, Novatech, Polycor ou encore Alex Couombe, pour n'en citer que quelques-unes, sont prêtes à offrir à leurs employés afin de les attirer bien-sûr, mais surtout de les garder. Il en va de leur croissance, mais aussi de la pérennité du secteur manufacturier québécois. En région, tous les domaines d'activité sont en sous-effectif : chez nos partenaires, plus d'une centaine de postes en production et maintenance, administration et comptabilité, ou encore ingénierie sont en souffrance. Autant de perspectives d'embauche pour une source de talents diversifiés.

« La manière de procéder est simple », nous explique Derick Abrigu, chef de projet à La Maisonnée, « toutefois, elle demande un engagement de la part des chercheurs d'emplois intéressés par le programme. On prend en charge leur préparation aux entrevues éclair avec les représentants des ressources humaines des entreprises partenaires,

et c'est du sérieux! » En effet, une fois admis dans le programme, les candidats sont guidés vers la bonification de leur curriculum vitae et sont préparés à défendre leur candidature en entrevue virtuelle. Une certitude : leur expérience et leur profil correspondent bien à ce que recherchent les entreprises et manufactures.

La mise en relation candidats-entreprises se fait à l'issue de la phase préparatoire. Au programme, une série de trois événements d'entrevues éclair vont s'échelonner de septembre à fin novembre. « Dans le climat sanitaire actuel, les entrevues se dérouleront sur trois jours via Zoom. On a l'habitude maintenant, on sait ce qui marche et ce qui ne marche pas par écran interposé, et on forme nos candidats en conséquence. » souligne Derick Abrigu.

Les inscriptions sont en cours pour défendre sa candidature auprès d'une trentaine de partenaires dans les régions de la Capitale-Nationale, Chaudières-Appalaches, Bas-St-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, les 24, 25 et

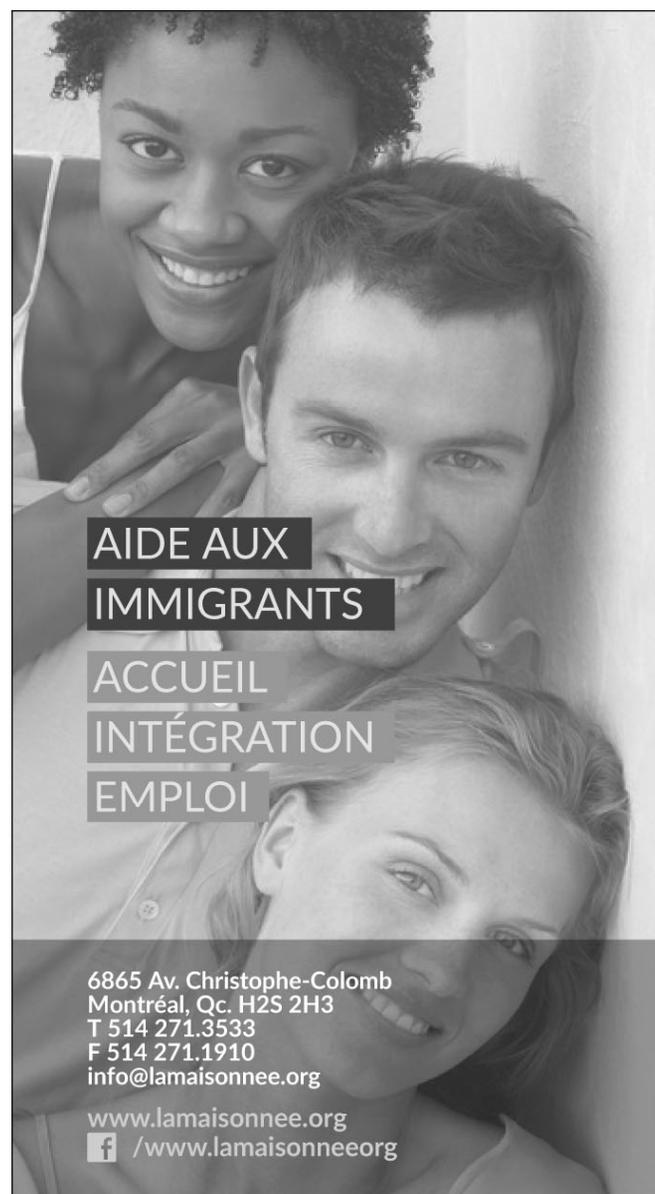


Derick Abrigu
Crédit Photo : La Maisonnée

26 août. Les candidats placés feront l'objet d'un suivi pour veiller à leur bonne intégration, et ils bénéficieront d'une aide à l'installation dans leur nouveau cadre de vie socioprofessionnel!

PS : Tous les renseignements se trouvent sur le site de La Maisonnée.

Si vous êtes intéressés contactez Derick Abrigu au 514 271 3533.



Services gratuits pour personnes immigrantes!

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Accompagnement et soutien aux premières démarches d'installation
- Aide à la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour les résidents permanents, les citoyens naturalisés et les réfugiés acceptés
- Orientation et soutien dans les démarches d'intégration: parrainage, citoyenneté, permis de travail et d'étude
- Combattre les pratiques discriminatoires envers les femmes
- Aide alimentaire et informations sur la saine alimentation
- Soutien aux jeunes et aux parents
- Activités socioculturelles et bénévolat
- Écoute psychosociale

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Bonification de CV par compétences, potentiel, cible
- Création du CV Master
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Préparation aux concours de la fonction publique
- Assistance pour la reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites exploratoires dans les industries et entreprises
- Placement et maintien durable en emploi

+43 ANS D'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'INTÉGRATION

+25 000 PERSONNES

UTILISENT NOS SERVICES CHAQUE ANNÉE

Suivez-nous pour vous inscrire à nos ateliers d'aide à l'intégration et à l'emploi



6865 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@laisonnee.org

www.laisonnee.org
f /www.laisonneeorg



COVID-19

La course mondiale aux vaccins



Par Mustapha Bouhaddar

Nombre de Français (et aussi de Canadiens, soulignons-le) étaient hostiles au vaccin, et la plupart pensent qu'aller se faire vacciner sous l'insistance du gouvernement était une atteinte à leur liberté. Du coup, les responsables politiques ne savent pas comment s'y prendre avec cette partie de la population que ne souhaite pas se faire vacciner, alors que le nombre de patients atteints de la COVID-19 est en nette augmentation.

En effet, le trop lent démarrage de la campagne vaccinale en France, contrastant avec ses voisins européens, a obligé le gouvernement à réviser en urgence sa stratégie pour accélérer le tempo. Pour atteindre l'immunité collective, une population doit pourtant être vaccinée à 60%, rappelle Santé Publique France. Or, mi-janvier, selon la carte établie par La Tribune, aucune région française ne franchissait le ratio de 0,5% d'habitants ayant reçu les deux doses du précieux vaccin. Qui gagnera la course à la vaccination devrait sortir plus vite de la crise. Pour l'heure, la France est en queue de peloton.

Alors que certaines Provinces canadiennes ont recours à une sorte de loterie comme incitatif à la vaccination, le gouvernement de Macron, quant à lui, a trouvé un moyen indirect pour dissuader les indécis, et pour cela il interdit aux non-vaccinés les restaurants les terrasses, les centres commerciaux et les musées.

Le gouvernement veut maintenir l'obligation de présenter un *pass sanitaire* dans certains centres commerciaux dont la taille sera définie par décret, en tenant compte de l'avis du Conseil d'Etat sur le sujet. "Le pass pourra être requis dans les

centres commerciaux dès lors que sera garanti l'accès aux biens de première nécessité à l'échelle du territoire".

Pour les salariés des activités de loisirs, aux bars et restaurants, aux foires et salons, "le pass sanitaire sera exigible le 30 août, le temps pour ceux qui le souhaitent de se faire vacciner". Des sanctions seront prévues pour ceux qui ne respecteraient pas cette règle.

Du coup, les Français indécis se sont rués sur les centres de vaccination, et désormais, il est difficile de trouver un créneau pour se faire vacciner.

Les humains derrière la « course aux vaccins »

Avec son documentaire « COVID-19, la course aux vaccins », diffusé le 20 juillet à 20 h 50, ARTE donne un visage aux scientifiques du monde entier qui ont développé en un temps record des vaccins contre la COVID-19.

Comment, à travers le Monde, a-t-on accompli en quinze mois ce qui demande normalement dix ans de recherches ? Du centre chinois de contrôle des maladies aux entrepôts de Pfizer, ce documentaire rythmé a suivi le développement de plusieurs candidats-vaccins contre la COVID – de décembre 2019, lorsque l'alerte fut lancée, à juin 2021 – Ceci sans oublier les interrogations autour des variants.

En Chine, l'équipe de George Fu Gao se lance sur un vaccin utilisant le virus inactivé. Chez Pfizer, Kathrin Jansen connaît très bien Uğur Şahin, à la tête de la société allemande BioNTech et ses travaux sur les ARN : la coopération transatlantique prend forme avant même la signature de contrats entre les deux entreprises.

À Oxford, on commence à travailler un dimanche matin en pyjama, alors que la séquence génétique du virus vient tout juste d'être publiée par les Chinois. Comme le résume Katie Ewer, du Jenner Institute d'Ox-

ford, « nous n'avions aucune certitude de réussir mais on se devait d'essayer ».

Face aux morts qui défilent et à la pression des gouvernements et des médias, tous s'engagent dans un « sprint de fond », sacrifiant leurs nuits et leurs vies de famille. Parfois avec succès, mais parfois pour rien comme l'équipe de Keith Chappell à l'université du Queensland, en Australie. Son candidat-vaccin, qui inclut un fragment d'une protéine inactivé du VIH pour stabiliser le produit, produit des faux positifs au VIH chez certains volontaires de l'essai clinique. Le gouvernement met un stop net à la recherche, même si aucun participant n'a contracté le VIH. Le jeune virologue doit justifier l'échec sous l'œil des caméras.

Industrie pharmaceutique : « Le développement de vaccins n'est pas une activité rentable »

Si le documentaire passe trop vite sur les débuts, les choix et les doutes qui orientent la recherche vers tel ou tel vaccin, l'humanité des chercheurs et des volontaires qui participent aux essais cliniques en fait toute la richesse. Derrière la science, c'est un moment historique dessiné par le regard de ceux qui le vivent.

Une bonne nouvelle pour mes compatriotes français, le gouvernement canadien a annoncé la réouverture de ses frontières le 7 septembre à tous les étrangers vaccinés, après les avoir fermées le 18 mars 2020 en raison de la pandémie de coronavirus. La réouverture potentielle de la frontière canado-américaine le 9 août sera suivie de la "réouverture de notre frontière aux voyageurs entièrement vaccinés en provenance de n'importe quel pays à condition qu'ils remplissent les conditions d'entrée prévues", avait annoncé dernièrement Dominic LeBlanc, ministre des affaires intergouvernementales, lors d'un point presse.

© Une production

LES ÉDITIONS MAGHREB CANADA

"D'un Continent à l'autre"

1485, rue des Roses

Sherbrooke (Québec) J1E 4J2

ISSN 1708-8674

DÉPÔT LÉGAL: 2550843

Directeur de Publication

Abderrahman EL FOULADI

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067

Courriel : contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain (France)

Dr Mraizika Mohammed (France)

Pr. Moha Ennaji (Maroc)

RÉDACTEUR EN CHEF

Abderrahman El Fouladi

IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard (Montréal, Québec)

MMAGHREB CANADA EXPRESS (MCE) est un journal mensuel édité et distribué au Canada depuis le 1^{er} Juillet 2003.

Il est offert gratuitement dans les commerces ainsi que dans des lieux publics à Montréal, la Rive-Sud, Laval et la ville de Sherbrooke, et ce depuis sa création.



18 ans au Service de nos Communautés

(1er Juillet 2003 - 1er Juillet 2021)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003

Distribution à Montréal et Région ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada



Merci à toute l'Équipe !



Un mois au Canada...



Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Les ministres responsables de l'immigration se concentrent sur la planification à long terme d'un système d'immigration plus efficace

Le Forum des ministres responsables de l'immigration (FMRI) s'est réuni virtuellement le 28 juillet dernier pour discuter de l'avenir de l'immigration au Canada, alors que le pays se tourne vers la croissance et la reprise économique suite à la pandémie de COVID-19. Bien que la pandémie ait causé certaines perturbations au sein du système d'immigration du Canada, les ministres présents ont eu l'occasion de réfléchir aux leçons apprises et de réitérer leur engagement envers une relation fédérale-provinciale-territoriale (FPT) qui favorise une collaboration et un partenariat fructueux et opportuns.

Au cours de la dernière année, les gouvernements FPT ont mis en oeuvre un certain nombre de mesures de facilitation et d'innovations en vue d'adapter le système d'immigration aux défis posés par la pandémie, notamment la prestation de services virtuels aux clients et l'adaptation des programmes à l'intention des candidats des provinces et des étudiants étrangers.

Le 28 juillet 2021, les ministres participants ont fait le point sur le progrès accomplis en vue de la mise en oeuvre du Plan stratégique FPT pour l'immigration (PSI FPT), qu'ils avaient approuvé en juillet 2020. Les ministres présents ont souligné le progrès du FMRI à l'égard des priorités stratégiques du PSI FPT, dont la planification des niveaux d'immigration et le renforcement des programmes d'immigration économique régionaux afin de soutenir la vitalité des collectivités et de répondre aux besoins du marché du travail.

Les ministres ont été satisfaits de constater que l'appui du public à l'égard de l'immigration demeure fort au



Canada. L'immigration continuera d'être une source importante de croissance économique et démographique partout au pays. Les ministres participants ont convenu de continuer à collaborer afin de veiller à ce que les objectifs FPT à long terme en matière d'immigration contribuent à la prospérité future du Canada. Afin de soutenir davantage la reprise économique du Canada dans les mois à venir, le FMRI s'efforcera de réduire les délais de traitement en explorant des améliorations à la façon dont les immigrants économiques sont sélectionnés et dont leurs demandes sont traitées. Le FMRI s'efforcera également d'accroître la collaboration à l'égard des politiques et des programmes de résidence temporaire ainsi que des voies d'accès à la résidence permanente pour les résidents temporaires.

Les ministres présents se sont également penchés sur une multitude de priorités, dont la planification pluriannuelle des niveaux d'immigration, en mettant l'accent sur l'immigration économique, la répartition régionale

de l'immigration, notamment en s'appuyant sur le succès du Programme des candidats des provinces, l'augmentation de l'immigration francophone à l'extérieur du Québec, et le renforcement des services offerts aux résidents temporaires et permanents. Les ministres participants ont convenu de travailler ensemble afin que les programmes d'immigration FPT soient complémentaires et adaptés aux besoins régionaux, et appuient un Canada inclusif et prospère.

Remarque : À la demande du gouvernement du Québec, la ministre du Québec responsable de l'immigration a le statut d'observateur à la Table des ministres FPT.

Rappelons qu'en vertu de l'Accord Canada-Québec, le Québec assume l'entière responsabilité de l'établissement des niveaux d'immigration ainsi que de la sélection, de la francisation et de l'intégration des immigrants. Dans les domaines relevant de sa compétence, le Québec élabore ses politiques et ses programmes, en plus de légiférer, de réglementer et de définir ses propres

normes.

Il est à souligner que la Nouvelle-Écosse n'a pas participé en raison d'une élection provinciale.

Au sujet du FMRI : Le Forum des ministres responsables de l'immigration est un organisme décisionnel FPT dont l'objectif est d'appuyer un système d'immigration souple, rapide et efficace pour le Canada. En 2020, les ministres FPT ont établi une vision en matière d'immigration pour le Canada ainsi qu'une mission pour le FMRI. La vision présente un plan stratégique coordonné pour un système d'immigration qui renforce les avantages économiques et sociaux de l'immigration dans l'ensemble du Canada. La mission du FMRI est de faire progresser les priorités communes en matière d'immigration et d'améliorer les politiques et les programmes d'immigration du Canada.

Source : Cabinet du ministre "Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada"

Photo : DR



18 ans au Service de nos Communautés

(1er Juillet 2003 - 1er Juillet 2021)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada



Merci à toute l'Équipe !



Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Le gouvernement fédéral offre l'asile aux Afghans qui ont aidé le Canada pour accomplir sa mission en Afghanistan

L'honorable Marco E. L. Mendicino, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté avait déclaré tout récemment que beaucoup de citoyens afghans ont mis leur vie en danger pour aider le Canada pendant et après sa mission militaire en Afghanistan.

Et le ministre de poursuivre : *'Aujourd'hui, devant les menaces grandissantes des talibans, nous faisons tout en notre pouvoir pour les amener en lieu sûr. Des vies sont en jeu. C'est pourquoi nous prenons des mesures rapides et décisives pour appuyer les Afghans qui ont aidé le Canada et leur offrir un avenir dans ce pays. Le Canada s'occupera des personnes qui nous ont aidés.'* » Fin de citation.

Bien que plus de 800 personnes parmi ces afghans aient pu se réinstaller au Canada au cours des dix dernières années, ils sont encore nombreux à vivre en Afghanistan. En raison de la détérioration rapide de la situation dans le pays, beaucoup sont devenus des cibles des talibans en raison de leur travail au service du Canada.

Le gouvernement du Canada est donc conscient de l'urgence de la situation, et il travaille rapidement pour aider ceux qui risquent leur vie pour aider le Canada.

C'est pourquoi l'honorable Marco E. L. Mendicino, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, l'honorable Marc Garneau, ministre des Affaires étrangères, et l'honorable Harjit S. Sajjan, ministre de la Défense nationale, ont annoncé le 23 juillet dernier la mise en place d'un programme spécial pour protéger et réinstaller les ressortissants afghans qui ont grandement contribué aux efforts du Canada en Afghanistan.

« Le Canada a la responsabilité de protéger les personnes courageuses d'Afghanistan qui nous ont aidés à mener à bien notre mission pour faire progresser les droits de la personne, l'éducation, la santé et la sécurité dans leur pays pendant 20 ans. Alors que la violence se propage, assurer la sûreté et la sécurité de tout notre personnel, qu'il soit canadien ou afghan, passé ou présent, et des personnes qui nous aident sur le terrain, est notre priorité absolue. » a tenu de souligner de son côté, et à cette occasion, l'honorable Marc Garneau, ministre des Affaires étrangères.

En reconnaissance des services qu'ils ont rendus au Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) met en œuvre des mesures d'immigration spéciales pour protéger au Canada les Afghans qui sont



Crédit Photo DR (flickr)

en danger en raison de leur travail. Affaires mondiales Canada (AMC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) travaillent actuellement à identifier et à aider les personnes qui sont admissibles à la réinstallation au Canada, et ce dossier avance bien. Des équipes opérationnelles d'IRCC, d'AMC et de MDN sont en ce moment en Afghanistan pour appuyer ce travail.

À compter de maintenant, IRCC commencera à traiter les demandes des personnes qui sont transmises par AMC et MDN. Il est prévu que les premiers ressortissants arriveront au cours des prochaines semaines au Canada.

Les personnes admissibles à la réinstallation comprennent notamment : les inter-

prêtes qui ont travaillé avec les Forces armées canadiennes, les cuisiniers, les chauffeurs, le personnel d'entretien, les ouvriers de la construction, les gardes de sécurité, le personnel recruté sur place qui travaille ou qui a travaillé à l'ambassade du Canada en Afghanistan, et les membres de leur famille.

Les critères d'admissibilité à la réinstallation sont fondés sur l'importance ou la durabilité de la relation des demandeurs avec le gouvernement du Canada. Les demandeurs doivent satisfaire à toutes les exigences habituelles d'admissibilité, y compris les exigences relatives à la sécurité, à la criminalité et aux examens de santé.

Il est à souligner que les

délais de traitement des demandes seront accélérés. Les demandeurs seront également soumis aux mesures de santé publique et aux protocoles de sécurité liés à la COVID-19 existants.

Afin de protéger leur vie privée et la sécurité de leur famille élargie qui pourrait rester en Afghanistan, l'identité des personnes qui seront réinstallées, ni la façon dont elles seront évacuées, ni le moment où elles le seront ne seront divulgués. Pour des raisons de sécurité, les questions opérationnelles qui portent sur les missions canadiennes à l'étranger ne seront pas commentées non plus.

Source : D'après un communiqué de presse de l'IRCC (légèrement) modifié par la Rédaction.



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Un mois au Canada ...



Promesses électorales

Erin O'Toole annonce ses plans pour renforcer la reconnaissance des titres de compétences pour les nouveaux arrivants et les politiques pour protéger les droits de la personne

L'honorable Erin O'Toole, chef des conservateurs du Canada, vient d'annoncer, Le 6 août 2021, ses plans pour renforcer la reconnaissance des titres de compétences pour les nouveaux arrivants, ainsi que huit initiatives spécifiques pour protéger les droits de la personne dans le monde.

« Aider les nouveaux arrivants à maximiser leur réussite en leur permettant de travailler dans leur domaine de connaissances serait bon pour le Canada, bon pour l'économie et, point le plus important, bon pour ces travailleurs et leurs familles, a dit Erin O'Toole. À son entrée en fonctions, le gouvernement conservateur que je dirigerai lancera un groupe de travail sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers. »

Dans le cadre du Plan de rétablissement du Canada, les conservateurs du Canada vont aussi adopter une série de nouvelles politiques audacieuses pour renforcer et défendre les droits de la personne dans le monde. Contrairement au gouvernement libéral actuel, un gouvernement O'Toole va défendre les droits de la personne fondamentaux et répondre aux espoirs et aux aspirations des citoyens, peu importe où ils vivent.

Les conservateurs du Canada prendront huit initiatives spécifiques dans le cadre d'un nouvel ordre du jour international sur les droits de la personne.

Avec leur plan détaillé, les conservateurs vont :

- ♦ Revoir les lois sur la chaîne d'approvisionnement pour réellement appliquer l'engagement du Canada à ne pas importer de produits fabriqués par le travail forcé.

- ♦ Faire une infraction criminelle le fait d'aller à l'étranger pour participer à de graves violations des droits de la personne, ou en bénéficier, comme le prélèvement d'organes forcé et leur trafic.
- ♦ Limiter la capacité du gouvernement d'accorder des dérogations permettant à ceux qui violent les droits de la personne d'entrer au Canada.
- ♦ Exiger que le ministre des Affaires étrangères présente un rapport annuel au Parlement sur les activités réalisées par le gouvernement pour protéger et promouvoir les droits de la personne et la démocratie.
- ♦ Créer et tenir à jour une liste des prisonniers de conscience et créer des mécanismes permettant aux Canadiens d'ajouter des noms à cette liste.
- ♦ Modifier la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle pour empêcher que l'aide canadienne au développement contribue à la violence et aux violations des droits de la personne.
- ♦ Mettre à jour et élargir la Loi de Sergei Magnitsky pour permettre aux parlementaires et aux groupes de citoyens de présenter directement des pétitions au ministre afin de désigner des individus en vertu de la loi, et exiger que le ministre réponde par écrit aux pétitions bénéficiant d'un certain niveau de soutien.
- ♦ Créer un Comité consultatif sur les droits de la personne internationaux, avec des représentants d'une vaste gamme de communautés culturelles et religieuses du Canada, afin de conseiller le gou-

vernement sur les enjeux liés aux droits de la personne internationaux.

« Ces politiques seront une transition marquée de l'ère des libéraux,

qui apaisent les dictateurs et tolèrent les violences horribles contre les plus vulnérables du monde », a dit Erin O'Toole.

Source : Communiqué du PCC

LAMAISONNÉE AIDE AUX IMMIGRANTS
ACCUEIL | FRANCISATION | EMPLOI

NEED ENGLISH COURSES?

BESOIN DE COURS DE FRANÇAIS?

Gratuit

COURS DE FRANÇAIS
Du 4 octobre au 19 décembre
INSCRIPTION DÈS LE 9 AOÛT

60\$

COURS D'ANGLAIS
Du 7 septembre au 8 décembre
INSCRIPTION EN COURS

LAMAISONNÉE
6865, Av. Christophe-Colomb
Montréal (QC) H2S 2H3
☎ Jean-Talon | Beaubien
☎ 514 271-3533

f in t
lamaisonnee.org

Avec la participation financière de :
Québec



18 ans au Service de nos Communautés

(1er Juillet 2003 - 1er Juillet 2021)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke
© Les Éditions Maghreb Canada

Merci à toute l'Équipe!



Tribune libre

Le vote des Marocains-du-Monde : Une réalité mi-figue mi-raisin



Par **Abderrazaq MIHAMOU**
Expert en TIC & Organisation

Plusieurs débats sont ouverts aujourd'hui avec mille et une questions restant posées sur ces marocains du monde privés de leur droit de vote à partir du pays d'accueil.

Quelques chiffres

- ◆ Plus que cinq million de Marocains résident à l'étranger et ce chiffre est amené à augmenter, cette frange-vive de la population représente actuellement presque 15% de la population marocaine
- ◆ L'Europe héberge plus de 75% de ces marocains répartis respectivement en majorité entre la France, l'Espagne et l'Italie.
- ◆ 70% de Marocains de l'étranger auraient moins de 45 ans et 20 % ont vu le jour hors du Maroc.
- ◆ 50% de ces Marocains sont de sexe féminin.
- ◆ Plus de 15% de ces marocains ont des diplômes supérieurs dans divers domaines, une tendance que l'on observe, généralement, chez les Marocains à l'étranger, selon l'OCDE.

Les destinations des marocains évoluent vers d'autres pays notamment l'Amérique-du-Nord, les pays du Golf et l'Afrique subsaharienne; pour cette dernière destination depuis que le Maroc a concentré ses investissements à l'étranger sur l'Afrique soit plus de 6,8 milliards DH injectés sur le Continent en

2019; un chiffre qui s'accroît environ de 10% / an et qui est accompagné par une immigration de Marocains qualifiés.

Cette représentativité non négligeable des Marocains vivant à l'étranger s'impose aujourd'hui par son nombre important et fait l'objet d'intérêt majeur dans la stratégie des instances marocaines.

Le bémol dans cet intérêt porté par l'État, c'est la négligence volontaire de l'application sur le terrain de la constitution qui interdit à cette population de donner son avis sur la chose public malgré les nouveautés apportées par la constitution de 2011, qui stipule (Article 17) que «*Les Marocains résidant à l'étranger jouissent des droits de pleine citoyenneté, y compris le droit d'être électeurs et éligibles. Ils peuvent se porter candidats aux élections au niveau des listes et des circonscriptions électorales locales, régionales et nationales*»

La loi fixe les critères spécifiques d'éligibilité et d'incompatibilité. Elle détermine aussi, les conditions et les modalités de l'exercice effectif du droit de vote et de candidature à partir des pays de résidence».

L'article 18 souligne de son côté que «*Les pouvoirs publics œuvrent à assurer une participation aussi étendue que possible des Marocains résidant à l'étranger, aux institutions consultatives et de bonne gouvernance créées par la Constitution ou par la loi*».

Par ailleurs, l'article 163 stipule que «*Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger est chargé, notamment d'émettre des avis sur les orientations des politiques publiques permettant d'assurer aux Marocains résidant à l'étranger le maintien de liens étroits avec leur identité marocaine, les mesures ayant pour but de garantir leurs droits et préserver leurs intérêts, ainsi qu'à contribuer au développement humain durable de leur pays d'origine et à son progrès*».

La Constitution présente ces belles avancées cependant les textes d'application n'ont jamais vu le jour. Les MRE

souffrent de cette insuffisance dans les pays hôtes. Leur devoir se voit amputé de ce droit fondamental, ce qui marque une absence injustifiée et une tare de représentativité dans les instances électorales au Maroc.

Quelques partis utilisent des slogans pour grignoter des voix, mais concrètement, ces partis ne font rien pour les impliquer directement dans les affaires publiques et ce, pour plusieurs raisons à mon avis. La peur d'internationaliser l'information dont les passes droites habituelles qui s'opèrent lors des élections et qui n'épargnent ni partis de gauche ni ceux de droite constitue un complexe pour les élus habitués qui ont fait pris gout à leur siège et s'y attache à tout prix.

Ajoutons à cela le franc-parler des MRE imprégnés de leur vécu à l'étranger et de la démocratie du pays d'où ils proviennent. L'objectivité de choix des élus à travers l'approbation des programmes plutôt que l'influence matérielle subjective des élus, font peur à nos futurs élus. De ce point de vue, L'implication des MRE risque de changer les pronostics attendus des urnes.

Pour les prochaines élections de septembre 2021, une mobilisation est engagée par les Marocains-du-Monde. Quand je dis du Monde je veux dire aussi des marocains qui portent ce même soucis et qui vivent au Maroc.

Le mouvement *NOD TSAWAT* (Traduction : *Mets-toi debout pour voter* NDLR), vient d'être initié par une jeune expert-comptable qui partage son temps entre son cabinet en France et celui de Casablanca, qui a osé prendre son bâton de pèlerin en s'entourant d'un nombre de citoyens qui partagent cette même vision. Objectif : inciter les marocains là où ils se trouvent à faire des prochaines élections, un début d'une mise à niveau en invitant les électeurs passifs à réagir en vue de changer les choses et s'inscrire dans un développement durable qui est imposé par l'état actuel des choses.

La COVID-19, les bras-de-fer du Maroc avec des pays, jadis intouchables, a

changé les paradigmes. le profil type des futurs élus doit être au diapason avec la géopolitique post Corona. Ce qui exige des profils instruits, avant-gardistes pouvant faire entendre la voix du Maroc à l'international.

NOD TSAWAT, qui est un mouvement indépendant citoyen et solidaire, s'est fixé comme première mission de valoriser la participation citoyenne par la mobilisation de tous les Marocains là où ils se trouvent.

La vision qu'il préconise est dans l'objectif de renforcer l'efficacité des politiques publiques et de la démocratie par la participation massive des citoyens, abstraction faite de tout intérêt personnel ou partisan sinon celui de voir émerger un Maroc meilleur, politiquement fort et économiquement puissant pour les années à venir.

Conscient du capital humain dont dispose le Maroc sur tous les continents, le mouvement *NOD TSAWAT* voudrait tisser des liens avec le potentiel multiple des marocains pour les inviter à apporter leur pierre à l'édifice. Ils ont le droit de proposer des idées efficaces et efficaces pour un développement durable dans les domaines sociaux, économiques et stratégiques.

Mettre à la disposition de tout citoyen un espace pour faire entendre sa voix dans l'objectif d'encourager la solidarité, la justice sociale et l'équité.

Ce mouvement a la particularité d'être pluridisciplinaires et constitué sans restriction aucune, des citoyens qui viennent de toutes les composantes de la société; Des experts comptables, des avocats, des ingénieurs, des paysans, des commerçants, des médecins, des professeurs d'université, des ouvriers, des entrepreneurs, des mères au foyer, des jeunes, des femmes engagées, des retraités des artisans et plein d'autres profils.

Suivez ce mouvement de près, il fera des échos pour la qualité des personnes qui le composent.



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



APPEL À CONTRIBUTION : L'objectif de cette Rubrique est de faire connaître les potentialités de l'Estrie en général et celles de Sherbrooke en particulier à notre lectorat situé à l'extérieur de la Région. Merci de participer à son enrichissement et son développement.

Scarabée japonais

Les jardins de l'Estrie en voie d'être ravagés

J'ai fait la connaissance de ce vilain petit "Cafard", qui est le scarabée japonais, il y a environ 3 mois.

Ce fut vers la fin de juin dernier quand un couple de retraités était en train de scruter la haie entourant notre jardin. Ce fut l'époux qui s'empessa de m'expliquer :

- Cette année, ils sont arrivés plutôt que depuis leur première apparition ici, à Sherbrooke, il y a environ deux ou trois ans, dit-il en me montrant deux scarabées en plein accouplement sur la feuille de la plante grimpante. Puis il tendit les doigts, saisit les deux insectes et les écrasa l'un contre l'autre.

Voyant mon dégoût s'afficher sur ma face, Il crut bon de souligner qu'ils ne mordent pas. On a donc le choix soit de les écraser soit de les noyer dans de

l'eau savonneuse car aucun insecticide selon lui ne vient à bout de ces bestioles.

Comme je n'ai jamais vu cet insecte auparavant; ni ici au Canada ni ailleurs, la première réflexion qui m'est venue à l'esprit, pour expliquer sa présence ici fut le changement climatique. En effet, parmi l'impact du réchauffement de la planète on souligne, entre autres, que la hausse de température pourrait obliger des espèces vivant en basses latitudes de migrer vers les pôles (animaux sauvages, insectes, poissons...)

Dispersion géographique

Mais une fois le "Cheikh Google" consulté (Sites WEB du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, wikipedia, jardiniersparcesseux.com...) j'ai eu la surprise d'apprendre que cet insecte fut vu pour la

première fois au Canada dès 1939. Et ce fut le voisin du Sud paraît-il qui nous envoya ce cadeau empoisonné que lui-même avait reçu (par accident) de l'Asie-de-l'Est, et ce, dès 1916 ! Aujourd'hui toute la côte nord-américaine est infestée et l'invasion s'étend en profondeur sur 30 états.

En ce qui concerne le Canada, " *Les provinces de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont été déclarées zones réglementées pour le scarabée japonais en vertu de la Loi sur la protection des végétaux.* " (Source : wikipedia)

Jusqu'à tout récemment cependant, la présence de ce "parasite" semble être très localisée, surtout en Estrie. En effet, une paroisse pourrait être complètement infestée alors que la paroisse voisine pourrait n'avoir aucun dégât. Ceci serait dû aux préférences gastronomiques et de reproduction de l'insecte; lequel a une attirance toute particulière pour certaines espèces (roses, plantes grimpantes, vivaces...) et passe à côté d'autres espèces (conifères par exemple).

Personnellement, j'ai remarqué que dans notre potager, il ne s'attarde jamais sur les laitues, les concombres, les tournesols, la menthe, les citrouilles...) mais s'affaire à transformer en squelettes une bonne partie des feuilles de quelques arbres et plantes grimpantes de la haie vivace, et ce, pas plus de 10 mètres plus loin !

Lutte contre le scarabée japonais

Il semblerait qu'une fois adulte, cet insecte n'a plus aucun prédateur naturel... À part bien-sûr certains retraités en mal de passe-temps ou certains jardiniers enrégés et engagés, avec leurs bols d'eau savonneuse, dans une lutte de David contre Goliath; s'acharnant à vouloir éliminer, en le noyant, ce Goliath plus petit que nature mais qui passe son temps à se reproduire (quand il n'est pas occupé à dévorer feuilles, fleurs et fruits). D'autres essaient de capturer vivants ces petits monstres en installant des pièges à phéromones (Voir photo ci-contre). Mais ces pièges attirent plus ces insectes vers les plantes avoisinantes que dans leur sac vert.

Couper le mal à la racine

Reste alors l'action directe ; chimique ou biologique contre les larves du scarabée japonais. Celui-ci a la fâcheuse habitude de pondre ces larves

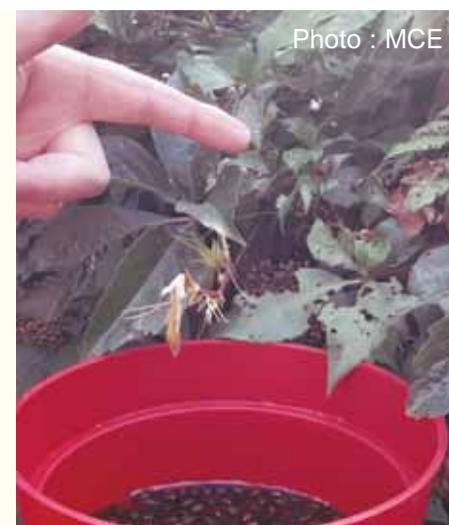


Photo : MCE

dans les pelouses de gazon; ce qui les amène à se nourrir des racines de cette plante, grandir, remonter à la surface ou creuser ensuite jusqu'à une trentaine de centimètres plus profondément pour échapper aux rigueurs de l'hiver, remonter ensuite à la surface en été, se nourrir des plantes basses pour remonter ensuite en hauteur car ce coléoptère adore le soleil et la chaleur !

Selon le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, "le chlorpyrifos et l'isophenphos sont les deux principaux produits qui peuvent être utilisés. L'isophenphos peut éliminer 100 % des larves jusqu'à 250 jours suivant son utilisation". Selon cette même source, et à défaut des insecticides ci-hauts mentionnés, on peut faire appel à des nématodes prédateurs des larves. "Deux espèces en particulier, *Neoaplectana carpocapsae* et *Heterorhabditis heliothidis*, peuvent tuer les larves, et ce, avec une efficacité pouvant atteindre 90 %" Fin de citation.

Par Abderrahman El Fouladi.



Photo : MCE



Compétence et Expérience à votre service

Bienvenue aux membres de la Communauté Maghrébine !



DAVID BÉGIN
Propriétaire

1450, rue Galt Ouest,
Sherbrooke (Québec)
J1H 2B2

819 569-0540

servicemecaniquebegin@gmail.com

نريد جميعًا معرفة المزيد عن لقاح كوفيد-19

عملية اللقاح
ضد مرض
كوفيد-19



لماذا يجب أن أتلقى اللقاح؟

لأنه يحمي من كوفيد-19 ويساعدك على تجنب الإصابة بالمرض حتى لو تعافى العديد من الأشخاص دون علاج، فقد يموت البعض من كوفيد-19 أو يعانون من مشاكل في القلب أو الرئة مثل الالتهاب الرئوي. يمكن أن يتأثر الجهاز العصبي أيضًا

دعونا نواصل حماية أنفسنا!

خلال الأشهر المقبلة، سيبقى كوفيد-19 طالما أن الغالبية العظمى من السكان لم يتم تطعيمها بعد.



اغسل يديك



اسعل في كمك



غطي وجهك



لتباعد
لمسافة
مترين
حافظ على المسافة
الخاصة بك

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

☎ 1 877 644-4545

Votre
gouvernement

Québec



Maroc / Migration / Immigration

Smartphones et réseaux sociaux au service des réfugiés et des sans-papiers



Par Moha Ennaji, (*), Professeur à l'Université de Fès, et professeur visiteur à l'Université de Rutgers et de l'Université de Mansfield.

Le rôle des Smartphones en tant que moyen de soutenir l'utilisation de cartes, d'applications de positionnement global et l'utilisation de médias sociaux (comme Facebook et WhatsApp) sont devenus des outils essentiels pour les réfugiés et les sans-papiers. Les Smartphones et les nouveaux médias impactent la mobilité et les identités des migrants et modifient l'organisation des communautés et des villes.

Traditionnellement pays émetteur de flux migratoires, le Maroc est considéré depuis le milieu des années 2000 comme un pays de transit et d'accueil, par la plupart des migrants africains qui souhaitent rejoindre l'Europe, soit par les encla-

ves de Ceuta et Melilla, soit par les Îles-Canaries, comme base avant de traverser la Méditerranée ou l'océan Atlantique.

La plupart de ces réfugiés utilisent le Maroc comme une étape pour atteindre l'Europe, convaincus qu'il s'agit d'un passage sûr, bien que la plupart finissent par attendre des mois ou des années dans des conditions épouvantables.

Après le soi-disant « Printemps Arabe » en 2011, le gouvernement marocain a élaboré une nouvelle politique nationale sur la migration et l'asile et a adopté une politique exceptionnelle de régularisation des migrants en 2013 et 2014, faisant du Maroc le seul pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à traiter le problème

des sans-papiers et des réfugiés à travers un processus de régularisation.

Alors que les Syriens, les Yéménites et les Libyens sont considérés comme des réfugiés en raison des guerres civiles dans leur pays, la plupart des migrants subsahariens ne sont pas traités comme des réfugiés, car ils ne correspondent pas à la définition de réfugié de la Convention de 1951. En effet, ils sont principalement considérés comme des migrants économiques irréguliers. Ceux qui quittent leur pays dans l'espoir de mener une vie meilleure comprennent les femmes (20,3 %). Au total, on estime que plus d'une

À suivre : Page 11

Crédit Photo : DR (pixabay.com)



18 ans au Service de nos Communautés

(1er Juillet 2003 - 1er Juillet 2021)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada

Merci à toute l'Équipe !



Maroc / Migration / Immigration

Smartphones et réseaux sociaux au service des réfugiés et des sans-papiers

Suite de la page 10

cinquantaine de communautés de migrants sont concernées par ces flux illégaux, notamment les ressortissants nigériens, maliens, sénégalais, congolais et ivoiriens.

Dans une étude récente, avec Filippo Bignami (Université des sciences appliquées de la Suisse méridionale), nous avons cherché à savoir si les technologies mobiles influent sur les intentions des migrants et les aident à réaliser leur projet migratoire.

Nous avons interrogé les réfugiés du Moyen-Orient et les migrants subsahariens basés au Maroc pendant la période 2017-2019. Nous avons constaté que l'intention de migrer était influencée par les technologies mobiles en plus des facteurs d'incitation traditionnels, tels que les conflits, la sécheresse, la guerre civile, les difficultés économiques et l'influence des trafiquants. Les migrants instruits connaissant les technologies mobiles et Internet avaient une attitude plus positive envers les technologies de l'information et de la communication et avaient une plus forte intention de migrer et de réaliser leur rêve migratoire.

Le travail de terrain a révélé que les Smartphones avaient un impact déterminant sur la migration des jeunes et étaient également très utiles pour les guider vers leurs destinations et leurs objectifs. Il montre l'utilisation croissante des technologies de communication et des médias sociaux par ces migrants et réfugiés dans leurs voyages pour

réaliser leur projet de migration. Il souligne à quel point de tels outils logistiques influencent les flux et la mobilité des migrants, les formes d'intégration, ainsi que la communication avec leurs familles et leurs pays d'origine. Cette interaction affecte fortement l'identité, la participation, l'économie et le sentiment d'appartenance de ces migrants en mouvement, conformément à l'idée de la logistique comme dispositif produisant de la subjectivité et façonnant une certaine autonomie du migrant et du réseau migratoire.

La recherche montre que les Smartphones et les médias sociaux et autres appareils technologiques facilitent le partage des connaissances et des outils de connectivité, la coopération entre pairs, le soutien mutuel et les soins entre les migrants. Il révèle que le travail, la mobilité et la sécurité sont liés au schéma de souveraineté par l'inclusion des populations mobiles.

Cette étude a montré que les Smartphones et les technologies mobiles peuvent amplifier les déplacements des migrants en leur permettant d'accéder à des informations en ligne pendant le voyage et en renforçant les cadres migratoires, qu'ils soient irréguliers ou réguliers. Les Smartphones et les réseaux sociaux sont également utiles pour promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies par les sans-papiers, qui sont considérés comme compétents, expérimentés et bien informés parce qu'ils ont déjà effectué ce voyage. Les données montrent également que les technologies mobiles ont un impact sur l'évolution de la migration irrégulière en facilitant le mouvement et le voyage des migrants. De même, les technologies mobiles

offrent aux migrants une forme d'indépendance dans l'organisation et le financement de leurs déplacements ; ils permettent également aux trafiquants d'entrer en contact avec des immigrants potentiels et de diffuser des informations à grande échelle et plus rapidement que jamais auparavant.

Malgré les efforts déployés pour remédier à cette situation grâce à des programmes de régularisation limités, la plupart des migrants ne seront pas absorbés et atteindre l'Europe restera leur objectif ultime. Tant que les facteurs sous-jacents qui poussent ces flux migratoires ne seront pas abordés de manière fondamentale, tant que la seule solution envisagée par les pays développés est celle de l'endiguement, les migrants continueront à chercher des chemins différents et parfois plus périlleux vers l'Europe, et la crise va s'aggraver, comme nous l'avons remarqué dernièrement avec la propagation de la COVID-19. Ce mouvement migratoire transforme les individus, leurs réseaux et les villes (d'origine, de transit et de destination) dans lesquelles se déroulent ces trajectoires

individuelles. Il doit alors être analysé comme un système logistique au lieu d'un simple problème social à résoudre.

L'utilisation d'outils comme les Smartphones et les médias sociaux, encadrée dans une approche logistique des processus migratoires, ouvre un débat intéressant sur la sensibilité interculturelle et sur les droits des migrants.

Il existe un danger que la COVID-19 porte atteinte aux droits des migrants à long terme, car les États continuent d'adopter des politiques repliées sur eux-mêmes pour essayer d'empêcher non seulement les personnes à la recherche de meilleures opportunités économiques en Europe, mais également celles qui fuient la guerre et les persécutions politiques. .

Il est nécessaire d'agir et de collaborer entre les pays pour aider les migrants sans papiers et les réfugiés en mouvement, en accordant la priorité au soutien sanitaire pendant la pandémie et en mettant en œuvre des mesures convenues au niveau international pour protéger leurs droits.

Boulangerie Nour

Pain - Pâtisserie - Viennoiserie

Sandwich - Gâteaux orientaux

Gâteaux pour toutes occasions





1610 Ave. Dollard Lasalle
Montréal, Qc

Tél.: 514-658-1675



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Notre Petit village la Terre...



Environnement

Le dérèglement climatique global sous la loupe



Par Mustapha Bouhaddar

Il est révolu le temps où les quatre saisons étaient homogènes; l'automne avec sa grisaille, le printemps avec sa fraîcheur, et l'été avec sa chaleur.

Maintenant, il y a la canicule en plein printemps, la pluie en été, et ainsi de suite, il n'y a plus de saison.

Le dérèglement climatique est bien réel

D'après François-Marie Bréon, directeur adjoint au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE) au CEA, dans un entretien qu'il a accordé à Aléas *Climatique*, le 18/05/2021, « La Terre a connu plusieurs changements climatiques au cours de son histoire. Il n'y a qu'à regarder la Terre à la fin de l'été 2020 : débarrassée de nuages, on voit clairement depuis l'espace l'Amérique-du-Nord, l'Europe, le Groenland, la banquise autour du pôle Nord. Il y a 20 000 ans, ces mêmes endroits étaient recouverts de glace dont l'épaisseur ne faisait pas

une dizaine de centimètres comme aujourd'hui, mais 3 km ! Le niveau des mers était 130 mètres plus bas qu'aujourd'hui puisque toute l'eau sous forme de glace ne remplissait pas les océans. Or la différence de température moyenne est de l'ordre de 5 °C entre la Terre il y a 20 000 ans et aujourd'hui. Les changements climatiques attendus dans le siècle à venir sont du même ordre de grandeur. Une variation de 5 °C aurait un impact énorme sur la Terre. »

Il y a 20 000 ans, les hommes n'étaient pour rien dans l'état du climat...

Toujours d'après Bréon, actuellement, on évoque le changement climatique anthropique, dû aux émissions de dioxyde de carbone. Si l'on examine les émissions totales de dioxyde de carbone par les activités humaines sur les 150 dernières années, elles ont très fortement augmenté depuis la moitié du XXe siècle.

Aujourd'hui, les activités humaines rejettent dans l'atmosphère 40 milliards de tonnes de dioxyde de carbone chaque année qui modifient la composition de l'atmosphère.

Grâce à l'analyse de carottes glacières, vieilles de 450 000 ans, on note que les variations naturelles de la concentration de dioxyde de carbone étaient entre 170 ppm (partie par million) et 270 ppm. Aujourd'hui, nous oscillons entre 410 et 420 ppm, donc nous sommes complètement sortis de ces variations naturelles.

Les mesures réalisées par les laboratoires à différents endroits dans le monde, sur les quarante dernières années, montrent très bien l'aug-

mentation régulière de la concentration en dioxyde de carbone dans l'hémisphère sud. L'hémisphère nord connaît en plus un cycle annuel polarisé, car la végétation absorbe du dioxyde de carbone au printemps et en été et en rejette au contraire en automne et en hiver, ce qui conduit à une oscillation de la concentration, à laquelle se rajoute la tendance liée aux activités humaines.

Il faut rajouter à ça que le changement de composition de l'atmosphère conduit à un changement de l'effet de serre qui est un phénomène parfaitement connu et compris. Des modèles permettent de calculer avec une grande précision quelle est la quantité de rayonnement infrarouge qui peut s'échapper de la Terre en fonction, d'une part, de sa température, d'autre part, de la composition de l'atmosphère.

Avec ces modèles, peut être calculé l'impact de cette augmentation du dioxyde de carbone sur le rayonnement infrarouge émis. Quand il y a plus de CO₂, il y a moins de rayonnement infrarouge émis ; c'est équivalent à un flux d'énergie supplémentaire qui rentre dans la Terre.

L'impact du CO₂ est de 2 watts/m². D'autres gaz contribuent à l'effet de serre dans une moindre mesure : le méthane, le protoxyde d'azote et un certain nombre de composés chlorés. Le méthane est essentiellement lié à l'agriculture, au dégel du permafrost et à des fuites lors de l'extraction du gaz fossile. Le protoxyde d'azote provient des engrais agricoles.

En rapport, les autres contributions sont faibles. Les aérosols (petites particules qui sont en suspension dans l'atmosphère dont certaines

ont des origines naturelles, d'autres des origines humaines) conduisent à un refroidissement de la Terre qui vient en partie compenser l'impact du dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

Les climatologues cherchent à quantifier cette perturbation de l'homme sur le climat, qui est un peu plus forte que 2 watts par m² avec une petite incertitude. L'augmentation de l'effet de serre conduit nécessairement à une hausse des températures.

Des modèles climatiques permettent de quantifier cette augmentation et les observations permettent, quant à elles, de vérifier que les modèles prédisent bien la bonne augmentation.

La température moyenne de la Terre a augmenté nettement sur les derniers 150 ans, surtout à partir des années 1970, même si certaines fluctuations étaient déjà notées avant. Et les cinq années les plus chaudes sont les cinq dernières, c'est très net. En résumé, il faut retenir que la hausse des gaz à effet de serre conduit mécaniquement à un réchauffement climatique ; ce réchauffement entraînant une modification des circulations atmosphériques et océaniques, et donc un changement climatique.

La France n'échappe pas à ce dérèglement

L'augmentation des températures est nette en France, voire supérieure à la température moyenne de la Terre.

Cela s'explique essentiellement par

À suivre : Page 13

18 ans au Service de nos Communautés
(1er Juillet 2003 - 1er Juillet 2021)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke
© Les Éditions Maghreb Canada

Merci à toute l'Équipe !

Environnement

Le dérèglement climatique global sous la loupe

Suite de la page 12

le fait que les continents se réchauffent plus vite que les océans, mais aussi parce que les hautes latitudes se réchauffent plus vite que les basses latitudes.

Ceci signifie que pour un réchauffement de la Terre de 1 °C, le réchauffement de la France est de l'ordre de 1,5 °C.

Concernant les épisodes caniculaires, les effets amplificateurs qui se rajoutent font que lorsque la température moyenne de la France se réchauffe de 1,5 °C, les épisodes de canicule ont tendance à être plus intenses, autour de 3 °C. Et une Terre à + 2 °C ne signifie pas des canicules de + 2 °C, mais plutôt de + 5 °C ou + 6 °C par rapport à celles que nous connaissons.

Pour se projeter dans le futur, la France a besoin de modèles climatiques, tels que des modèles météorologiques avec des composantes supplémentaires qui permettent de modéliser les composants du système climatique intégrant des variations plus lentes que celles des variables météorologiques classiques. Et si on compare les modèles à la réalité, on peut se rendre compte que les modèles ont été capables d'anticiper ce qui s'est passé au moins sur les vingt dernières années.

Un effet d'inertie du carbone

Quand le climat change, d'autres éléments changent aussi, avec un renforcement éventuel de l'effet initial ou au contraire une atténuation.

Le premier feedback positif ou ré-

troaction est l'effet de la vapeur d'eau. L'atmosphère peut contenir une certaine quantité de vapeur d'eau, dépendant de la température et de la pression.

Par conséquent, si la température de l'atmosphère augmente du fait de l'accroissement du CO₂, il y aura plus de vapeur d'eau dans l'atmosphère. La vapeur d'eau étant un gaz à effet de serre, va contribuer à une nouvelle augmentation de l'effet de serre, donc à un renforcement de l'effet initial, par un facteur de 2 à 3.

Un autre feedback est l'effet de la neige. Si le climat se réchauffe, il y aura moins de neige au sol. Aujourd'hui la neige réfléchit les rayons du soleil (Albédo) et c'est autant d'énergie solaire indisponible pour réchauffer la Terre.

A contrario moins de neige au sol induit plus d'énergie solaire absorbée sous l'effet de la diminution de l'albédo, et donc plus de réchauffement.

Une des grandes incertitudes concerne les nuages.

D'une part, ils réfléchissent le rayonnement solaire, donc ils ont tendance à refroidir la Terre, mais ils ont aussi un effet de serre. Il s'agit de savoir si un climat plus chaud entraînera plus ou moins de nuages, plus de nuages élevés ou bas. Tous les modèles disent qu'il y aura une augmentation des températures, plus élevée sur les continents que sur les océans et que le climat va se réchauffer.

Concernant les précipitations, dans la majorité des régions du globe, les modèles sont en désaccord. Cela signifie qu'il y a encore une grande

incertitude sur ce qui va se passer pour ce qui concerne le cycle de l'eau.

S'agissant du niveau des mers, il n'y a pas de doute qu'il va continuer à monter.

Par ailleurs, le réchauffement engendrera la fonte de la glace, qui ajoutera de l'eau dans les océans, et contribuera à l'augmentation du niveau des mers. Même avec le scénario optimiste (stabilisation des concentrations de dioxyde de carbone conduisant à une stabilisation des températures), on n'observera pas de stabilisation du niveau des mers.

L'augmentation des températures va se propager vers la profondeur des océans durant plusieurs centaines d'années, par conséquent la dilatation des mers va se poursuivre pendant très longtemps même si on arrive à stabiliser les températures de l'atmosphère. Les modèles basés sur la physique disent que l'augmentation du niveau des mers sera située entre 50 cm et 1 mètre à la fin du siècle.

Un tribunal tranche en faveur d'un "Migrant climatique"

Une pensée à ce migrant climatique qui vit en France depuis 10 ans et travaille dans un restaurant à Toulouse.

En 2011, il aurait quitté le Bangladesh pour cause de persécutions. Mais l'Hexagone a refusé sa demande d'asile politique. En revanche, on l'a reconnu comme « étranger malade » en raison de ses problèmes respiratoires graves, asthme extrême et apnée du sommeil.

Malgré sa santé précaire, son per-

mis de résidence n'a pas été renouvelé l'an dernier, sous prétexte que le Bangladesh pouvait lui offrir les traitements et les médicaments nécessaires. Mais à son grand soulagement, l'ordre d'expulsion vient d'être annulé par la cour d'appel de Bordeaux.

Cette décision n'est pas passée inaperçue. Car en plus des critères de santé, elle s'appuyait sur des arguments environnementaux, à savoir les dangers liés à la pollution de l'air au Bangladesh.

En plus des dangers causés par la pollution, la cour de Bordeaux a reconnu que les fréquentes coupures de courant et les températures élevées du Bangladesh ne permettaient pas l'utilisation des ventilateurs utilisés la nuit par ce migrant climatique pour son apnée du sommeil.

C'est la première fois en France qu'un tribunal tient compte de l'environnement afin de justifier une demande de résidence pour « étranger malade ».

Il n'en fallait pas plus pour que les médias parlent du « premier réfugié climatique » de France.

En effet, la notion de « réfugié climatique » n'est toujours ni définie ni reconnue par les conventions internationales.

« C'est quelque chose qui recouvre une réalité, mais qui n'a pas accédé à une reconnaissance juridique de la part des États », précise Me Rivière, en suggérant plutôt le terme « déplacé environnemental », plus juste à défaut d'avoir valeur légale.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Lu pour vous

"L'évaluation des politiques publiques" de Bernard Perret



Par Abdel-Jalil Zaidane, Tanger (Maroc)

Ledit ouvrage est à la fois un court traité méthodologique, et une enquête sur les pratiques d'évaluation.

Il traite essentiellement de l'évaluation ex-post, fondée sur l'observation des effets réels d'une action précédemment décidée et de mise en œuvre, même si l'évaluation est également pratiquée ex-ante ou "chemin faisant" pour préparer une nouvelle mesure ou piloter une action. Diverses par ses objectifs, finalités et contextes, l'évaluation l'est aussi par les conceptions de la gestion publique et des sciences sociales qui la sous-tendent. Activité hybride, à la fois discipline, profession et pratique

institutionnalisée, elle est encore en devenir vaste champ d'expérimentations et de controverses.

DÉFINITION OFFICIELLE

"L'évaluation des politiques publiques a pour objet d'apprécier l'efficacité de cette politique en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre".

Derrière la clarté de cette définition, on devine la difficulté de l'exercice. L'exigence d'évaluer, se heurte aux objectifs flous et contradictoires de l'action.

« Evaluer » c'est, pour aller vite, élaborer un « référentiel » (ensemble de critères opératoires et politiquement

légitimes de l'efficacité et la réussite d'une politique), formuler les questions des recherches adossées à ce référentiel et pertinents du point de vue de l'action et de la décision et, enfin, y remédier au mieux en puisant de manière pragmatique dans les boîtes à outil des sciences sociales et du management.

La politique de l'évaluation inclut des activités techniques et d'observation, de mesure et d'analyse, mais elle ne s'y réduit pas. Ce n'est pas une discipline scientifique au sens habituel du terme mais une « activité institutionnelle qui a vocation à s'intégrer à la gestion publique et au fonctionnement du système politique ».

D'avantage qu'un outil de connaissance, c'est une démarche guidée par un certain nombre d'exigence et de valeurs à rigueur, impartialité, transparence, souci de tenir compte de la pluralité des points de vue, volonté de faire prévaloir l'intérêt général.

PRINCIPES METHODOLOGIQUES

L'évaluation s'applique à des politiques, programmes et projets à des niveaux géographiques différents (local, régional, national) et dans des domaines variés de l'action publique (santé, éducation, environnement, sécurités, interventions économiques.... Elle peut avoir différentes finalités explicites ou implicites : aide à la décision, rendre compte, management, médiation, apprentissage.... Il en résulte une grande diversité de méthodes, de principes de conduite selon les structures.

L'évaluation est une démarche à caractère institutionnel et à visée opérationnelle avant d'être une technique.

On utilise parfois l'expression de "recherche évaluative" pour désigner

des techniques et méthodes des sciences sociales appliquées.

Les principes méthodologiques et déontologiques applicables à la conception, l'organisation, la conduite et la valorisation de l'évaluation. C'est la "méthode processus". Aussi, les techniques de collecte, de traitement et d'interprétation d'information ainsi que les corpus scientifiques susceptibles doivent être mobilisés ; c'est la "méthode outils".

La prise en compte des finalités de l'évaluation, doit influencer davantage sur le choix et la formulation des questions à examiner que sur la teneur des réponses qui leurs sont apportées.

Evaluer une politique, c'est d'abord la questionner

Une action publique ne peut être valablement évaluée que sur l'initiative d'une autorité légitime, d'une démarche institutionnelle, d'une obligation réglementaire, d'une décision ou mandat d'une institution de contrôle (Cour des comptes, Parlement...)

Porter un jugement suppose le choix d'un "angle de vue"....

Le questionnement évaluatif n'est pas motivé par la seule curiosité scientifique : il est sous-tendu par des préoccupations d'ordre normatif (porter un jugement sur la politique) et opérationnel (contribuer pratiquement à ce que l'action publique réponde plus efficacement aux besoins de la société.

Pour caractériser l'orientation du questionnement, on distingue habituellement différents "angles de vue", qui correspondent aux principales qualités de pertinence, cohérence, efficacité, impact systémique

À suivre : Page 13

18 ans au Service de nos Communautés
(1er Juillet 2003 - 1er Juillet 2021)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada

Merci à toute l'Équipe !

Lu pour vous

"L'évaluation des politiques publiques" de Bernard Perret

Suite de la page 14

(effets), et d'un référentiel.

En résumé, un lecteur potentiel d'un rapport d'évaluation doit pouvoir comprendre : l'objectif de l'évaluation, la délimitation exacte de l'objet, comment l'évaluation a été planifiée et conduite, quels faits ont été établis, quelles conclusions ont été tirées, et quelles recommandations ont été tirées ?

L'ÉVALUATION COMME CONNAISSANCE

L'essentiel du travail concret des évaluateurs consiste à rassembler, traiter et interpréter des informations en se soumettant aux exigences de la rigueur scientifique.

Les arguments qui constituent la trame d'un rapport d'évaluation sont de différents types : données de cadrage et indicateurs, constats et descriptions, opinions, raisonnements, arguments théoriques et démonstrations, des chiffres et des lettres.

Tous les savoirs sectoriels, toute la panoplie des techniques de mesure, d'analyse et d'interprétation des faits sociaux sont à la disposition des évaluateurs : données existantes, enquêtes, questionnaires, entretiens, techniques de présentation des données, techniques de jugement, corrélation et causalité, l'analyse des coûts-avantages-efficacité.....

L'ÉTAT DES PRATIQUES AU NIVEAU MONDIAL

Aux Etats-Unis, les premières évaluations scientifiques de programmes publics datent du début du siècle. L'avance américaine demeure incontestable, elle se manifeste à l'observateur par la vitalité du milieu professionnel, par le nombre et

la qualité des publications spécialisées et par l'ampleur des débats autour de l'évaluation.

Plusieurs facteurs propres aux Etats-Unis expliquent le dynamisme de l'évaluation et son développement précoce.

En France plus qu'ailleurs, le développement des pratiques est indissociable de 'la politique de l'évaluation'. Celle-ci s'est traduite depuis les années 1970 par une succession d'initiatives institutionnelles aux fortunes diverses.

La rationalisation des choix budgétaires (RCB) visait à développer la planification budgétaire (les budgets de programmes) et l'évaluation ex-post, elle a été officiellement abandonnée en 1984 en tant que procédure formalisée.

A partir du milieu des années quatre-vingt, la réflexion administrative s'oriente vers l'évaluation ex-post. L'objectif est de à la fois de faire de l'évaluation un élément central de la prise de décision gouvernementale et du débat démocratique et de faire progresser les méthodes et de la déontologie de l'évaluation.

L'ÉVALUATION, CLE D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

L'évaluation s'impose comme l'une des seules réponses possibles à un ensemble de défis qui appellent de nouvelles formes de légitimation de décisions et de mobilisations des énergies. Il est commode de relier ces défis à la notion de "gouvernance", qu'on peut définir schématiquement comme la capacité d'une société à se gouverner au moyen d'institutions, de systèmes de représentation, de processus de négociation, de décision et de contrôle.

Répondre à la demande sociale est d'autant plus difficile que celle-ci tend à se morceler. Circonstance aggravante, la segmentation fonc-

tionnelle des administrations publiques complique le traitement des problèmes qui, le plus souvent, ont un caractère universel.

Crise des idéologies, de l'autorité et du management public

Premièrement, on fait plus confiance à priori sur la base des valeurs affichées,

Deuxièmement, les acteurs sociaux supportent de moins en moins bien le pilotage centralisé et autoritaire des politiques publiques qui les concernent. Ainsi, les gouvernements doivent faire plus avec moins, pour un public plus sceptique et moins déférent.

Passer du "faire" au "faire faire" n'est pas facile et des usages pas toujours vertueux

L'Etat abandonne progressivement son rôle de producteur direct des biens et services. Un nombre croissant des activités d'intérêt public sont privatisées et placées sous le contrôle d'autorités publiques de régulation distinctes de l'administration. Cette externalisation prend parfois la forme d'une "agencisation", qui consiste à soustraire la mise en œuvre des politiques publiques à des agences autonomes liées à l'Etat par des contrats d'objectifs.

En pratique, les évaluations produisent des effets à des différents niveaux et répondent simultanément à plusieurs finalités : aide à la décision budgétaire, contribution à l'enrichissement du débat public, compte rendu, aide au pilotage, médiation, apprentissage, mobilisation, etc.. Sans oublier l'apport purement cognitif de la recherche évaluative.

Une telle ambition se heurte à tous les problèmes techniques de l'évaluation car, l'évaluation doit être considérée comme un programme

particulier d'action publique. A chacun de ses niveaux, s'observent des formes de dispersion spécifiques, ambiguïté des objectifs du projet, attentes éclatées, hétérogénéité des matériaux et des pratiques, multitude des produits.

Au jeu de l'évaluation et de la gouvernance, tous les acteurs n'ont pas le même poids. Certains ont le pouvoir de décider des politiques et des règles de jeu de l'évaluation. D'autres n'ont pas ce pouvoir. Il faut certainement un peu de crédulité pour accepter l'hypothèse et entrer dans la croyance que l'évaluation est un moment hors du jeu habituel.

CONCLUSION

Au terme de cette lecture, l'évaluation pâtit d'une "identité multiple et contestée". Elle n'a pas encore trouvée une place stable dans le paysage scientifique et administratif. Loin d'être purement spéculative, cette question conditionne les stratégies de consolidation et d'institutionnalisation des activités d'évaluation.

Le caractère hybride de l'évaluation, explique la difficulté de donner à l'évaluation une place stable et reconnue dans le champ des pratiques scientifiques et administratives, mais cette complexité fait aussi son intérêt.

Les débats autour de l'évaluation des politiques publiques touchent à des questions aussi diverses que le statut de la connaissance sociale, l'avenir de la démocratie et la modernisation de l'Etat. Ils ont de quoi satisfaire aussi bien un intérêt intellectuel pour la méthodologie et l'épistémologie des sciences sociales qu'une aspiration citoyenne à ouvrir pour un gouvernement plus efficace, plus responsable et plus transparent. C'est ce qui explique qu'un nombre croissant de chercheurs, d'experts et de fonctionnaires s'y engagent avec passion.



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Fédération ●●●
Québécoise de Tir

PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes
à feu à autorisation restreinte



Coût : 170,00\$
matériel inclus

**POUR LE LOISIR OU POUR LES EMPLOIS
QUI EXIGENT LE PORT D'ARME.**

Tél. : 514 252-3056
Sans frais : 1 888 514-7847
www.fqtir.qc.ca



Aimez notre page Facebook!